



L'Hôtel-Dieu, janvier 2014.

Photo IO



En novembre 2013, la ministre de la Santé a nommé Martin Hirsch directeur de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris.

Photos AFP

Les hôpitaux dans la ligne de mire du gouvernement

Le gouvernement, avec son pacte de responsabilité inspiré par le Medef, voudrait offrir un cadeau de 30 milliards d'euros au patronat (notamment par une exonération partielle ou totale des cotisations patronales d'allocations familiales). Pour le financer, il s'est fixé de réaliser, entre 2015 et 2017, soit sur trente-six mois, plus de 50 milliards de coupes dans le budget de l'Etat, mais aussi dans celui des collectivités locales et dans les dépenses de la Sécurité sociale.

Les hôpitaux sont dans la ligne de mire. Dans un rapport de septembre dernier, la Cour des comptes, présidée par le « socialiste » Didier Migaud, recommande de tailler 5 milliards d'euros dans les budgets des hôpitaux, soit l'équivalent de 100 000 emplois de personnels soignants ! Et cela, en sus des fermetures déjà effectuées, telle celle du service des urgences de l'Hôtel-Dieu, à Paris. Après le décès accidentel d'une patiente en attente aux urgences de l'hôpital Cochin, combien d'autres drames cela prépare-t-il ?

Quelques parlementaires triés sur le volet ont été chargés de proposer des mesures concrètes de coupes. Ils ont été priés par François Hollande de revoir leur copie, jugée trop timide, car ne prévoyant « que » trois milliards de restrictions dans tous les soins de santé. Et c'est un gouvernement en crise permanente, confrontée à un rejet record, qui prétend l'imposer ! Il vient d'ailleurs d'être contraint à un nouveau recul : sa « réforme » de l'inspection du travail, combattue par les syndicats CGT et FO notamment, a été retirée, le 24 février, du projet de loi sur la formation professionnelle. Elle venait d'être retoquée par le Sénat (lire page 6).

Yan Legoff

Interview

Après le décès accidentel d'une patiente aux urgences de l'hôpital Cochin, à Paris.

Le Dr Gérard Kierzek accuse

Pouvez-vous rappeler ce qui vient de se passer à l'hôpital Cochin ?

Il y a eu un décès inexplicable le 15 février, dans un hôpital en plein cœur de Paris, l'hôpital Cochin, alors que les urgences de la capitale étaient saturées, avec des délais de prise en charge de plusieurs heures. Un décès aux urgences, c'est déjà rare, mais la particularité de ce drame, ce qui lui donne un caractère exceptionnel, c'est que la patiente est décédée dans la zone d'attente, après plusieurs heures et avant d'avoir pu voir un médecin urgentiste. Cette patiente a été amenée, vers 17 heures, par les pompiers, pour une urgence « relative », puisque l'infirmière d'accueil, constatant la plaie sans aucun signe de gravité, l'avait classée à un niveau intermédiaire de gravité. Ce qui permet de confirmer qu'il n'y a pas de « petites » urgences, cela n'existe pas. L'enquête le précisera en détail, mais a priori elle patientait depuis plus de six heures, elle avait été appelée une fois par un médecin, mais compte tenu du débordement de tous, de la présence de patients partout, dans la zone d'attente, dans les box, personne n'y a fait attention. On l'a retrouvée, malheureusement, plus de six heures après, au milieu des autres patients, sur sa chaise, morte.

Pour la direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), ce décès n'a aucun rapport avec l'Hôtel-Dieu... Qu'en pensez-vous ?

Toute la communication de l'AP-HP a été de dire : « Cela n'a aucun rapport avec la fermeture des urgences de l'Hôtel-Dieu ! » Mais nous n'avons cessé de lancer l'alerte sur les risques de cette fermeture. Nous avons fait un communiqué, le 30 octobre dernier, dont le titre était : « Faut-il attendre un mort pour agir ? »

C'est extrêmement clair : on sait que l'attente aux urgences, c'est de la surmorta-



Dr Gérard Kierzek, ancien responsable du service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) Hôtel-Dieu et médecin

urgentiste Hôtel-Dieu-Cochin, président de l'association "Hôpital pour tous", membre du comité de soutien Hôtel-Dieu.

lité. C'est prouvé par toute la littérature scientifique, partout dans le monde : on sait que plus on attend aux urgences, plus il y a risque d'effets secondaires et de danger pour les patients.

C'est mécanique, lorsque vous fermez un service des urgences, alors que vous êtes déjà en flux tendu dans tous les services des urgences de l'AP-HP — cela se passe aussi ainsi en province —, le flux du service qui ferme va se reporter sur les autres services, qui ne sont pas dimensionnés architecturalement, car on ne peut pas repousser les murs.

Donc vous vous retrouvez avec un service des urgences à Cochin. Mais cela pourrait encore arriver, cela pourra encore arriver, il faut bien en être conscient, cela pourra encore arriver à Cochin, à Lariboisière, à Saint-Antoine, à la Pitié-Salpêtrière, bref, dans les services déjà en trop-plein, puisque l'ensemble de l'accueil des urgences sur Paris, qui était déjà précaire, a été déséquilibré par la fermeture des urgences de l'Hôtel-Dieu. Nous avons déjà prévenu que les patients s'accumuleraient de façon

dramatique dans des services des urgences déjà bondés ; et quand, le 1^{er} novembre, nous avons manifesté devant le Panthéon, avec un enterrement symbolique, ce n'était pas celui de la première victime de l'Hôtel-Dieu, mais celui de la première victime d'avoir trop attendu dans un service des urgences.

La direction de l'AP-HP a parlé d'« activité normale » et d'« effectifs adaptés » au moment du drame. Est-ce exact ?

Dans le communiqué de l'AP-HP, on nous dit qu'il n'y avait pas plus d'attente qu'au cours des dernières semaines.

Mais ce n'est pas avec les dernières semaines qu'il faut comparer, c'est avec la période avant le 4 novembre, quand il y avait encore l'Hôtel-Dieu, et après le 4 novembre, date à laquelle les pompiers ont eu la consigne de ne plus venir dans cet hôpital.

Et le 15 février, quand cette patiente est décédée, Cochin était débordé, les équipes, il faut vraiment leur rendre hommage, sont tous les jours sur le fil du rasoir, elles sont d'un dévouement exemplaire, et pendant qu'ils étaient pleins à craquer, l'Hôtel-Dieu était vide !

Alors, je ne dis pas qu'on aurait sauvé à coup sûr cette patiente, mais on aurait pu la prendre en charge plus tôt, c'est une certitude, ou bien prendre d'autres patients et désengorger Cochin.

Il y a eu une décision administrative de fermer un hôpital qui était parfaitement fonctionnel, parfaitement aux normes, parfaitement rénové, qui faisait 120 000 urgences par an, et cela sans prévoir comment ce flux allait pouvoir être absorbé. On a rayé de la carte un hôpital couvrant neuf arrondissements, en plein cœur de Paris, et tous ces patients, les graves, les moins graves, se sont retrouvés dans un autre hôpital. >>>

« Nous avons déjà prévenu que les patients s'accumuleraient dramatiquement dans des services des urgences déjà bondés »

Hôpital de La Rochelle

“Il a fallu se battre contre les mesures d'économies”

La parole à

Pascal Gaudin,
secrétaire du syndicat FO
de l'hôpital
de La Rochelle

Quelle est la situation à l'hôpital de La Rochelle ?

Il est soumis, comme tous les hôpitaux, aux exigences de la loi HPST décidée par le gouvernement précédent. Il est, comme partout, en déficit, conséquence de la T2A (tarification à l'activité - NDLR) imposée par la loi Bachelot. Cette loi devait être retirée, mais la promesse n'a jamais été tenue par le nouveau gouvernement.

Il a fallu se battre contre les mesures qui en découlent et que voulait nous imposer la direction de l'hôpital.

Celle-ci voulait réaliser 9 millions d'euros d'économies : 3 millions sur le dos des personnels, 3 millions sur l'hôtellerie et 3 millions sur les investissements.

Peux-tu revenir sur la grève de 2013, qui a été massive ?

En mai et juin 2013, pendant plus de deux mois, nous avons organisé la résistance et appelé à la grève, qui se déroulait chaque lundi. Il y a eu une très grande mobilisation du personnel hospitalier, qui a été ren-

due possible par l'unité réalisée au niveau de quatre organisations syndicales (FO, CGT, CFTC et CFDT). Nos revendications étaient claires : maintien de nos RTT, que la direction voulait diminuer de cinq jours, et maintien de la demi-heure de repas prise sur le temps de travail. Il y a eu grève, et nous avons manifesté à plusieurs reprises. Il faut comprendre que vouloir garder, par exemple, notre demi-heure heure de repas sur le temps de travail, c'est l'équivalent de quinze jours de travail. C'est donc en lien direct avec le maintien de tous les postes. Pour le personnel hospitalier, c'est important, quand on sait comment leurs conditions de travail ne cessent de se dégrader.

Quelle est la situation aujourd'hui ?

Nous avons conservé trois RTT sur les cinq qui devaient être supprimées. On nous a amputés seulement de six minutes sur la demi-heure de repas incluse dans nos horaires de travail. L'hôpital de La Rochelle est le seul de la région Poitou-Charentes qui ait gardé cet acquis. Depuis, la direction a réduit les investissements. On nous a même accusés de mettre en péril les entreprises de la région de La Rochelle. On n'a pas lâché. On est allé à l'université d'été du



Photo AFP

PS en septembre pour rencontrer la ministre Marisol Touraine : elle a refusé de nous rencontrer. Nous sommes allés au ministère avec notre fédération et d'autres hôpitaux ayant fait grève. Elle a encore refusé. C'est le mépris total des personnels et des organisations syndicales. Pire encore : après cette délégation, elle a annoncé 400 millions d'euros supplémentaires en moins pour les hôpitaux.

Comment vois-tu la suite ?

Il y a appel à la grève et à la mobilisation pour le 18 mars pro-

chain. Nous allons diffuser le matériel syndical pour préparer cette journée. Nous allons contacter la CGT pour un appel commun.

Dans la situation où nous sommes dans le pays, quels que soient les secteurs professionnels, il faut préparer le tous ensemble. Si on ne descend pas dans la rue tous ensemble et tous en même temps pour bloquer le pays, on n'y arrivera pas.

Propos recueillis par nos correspondants de La Rochelle, le 19 février 2014 ■

>>> Le problème, c'est que dans ces autres établissements, oui, les effectifs étaient au complet au moment du drame ; mais les murs n'ont pas été repoussés, l'hôpital, on ne l'a pas reconstruit, et ils ont été dans l'incapacité de gérer le flux.

Le 13 novembre dernier, au lendemain de la fermeture des urgences de l'Hôtel-Dieu, la ministre de la Santé a nommé Martin Hirsch à la direction de l'AP-HP, en remplacement de M^{me} Faugère. Quel bilan tirez-vous de son action depuis ? M. Hirsch, cela fait deux mois et demi qu'il s'installe, qu'il prend connaissance des dossiers ; cela fait deux mois et demi qu'on lui dit qu'il va y avoir un drame, que toutes les urgences parisiennes sont saturées à plus de 200 %, qu'il faut à tout prix réorienter au moins des ambulances vers l'Hôtel-Dieu pour désengorger les autres services. Depuis deux mois et demi, cela n'a pas été fait.

Sa ligne est de tenter d'apaiser tout le monde en disant que l'Hôtel-Dieu va devenir un bâtiment « à vocation médicale », et quand on regarde dans les faits, il supprime des lits, il y met des bureaux économique-médicaux, et il continue à sacrifier les urgences et à détourner les pompiers vers les autres hôpitaux.

Ce drame doit être un détonateur, parce qu'être dans un service saturé à un point tel qu'il est impossible de savoir si quelqu'un est vivant ou mort quand on l'appelle, cela pose problème.

Dans un service normal, quand un patient ne répond pas, et cela peut arriver, on prend le temps d'aller le voir, sauf que là, le couloir est bondé, il y a des malades les uns sur les autres et on ne voit même plus ça ! Martin Hirsch, et je salue son courage dans cette situation dramatique pour tout le monde, a reconnu des erreurs d'organisation. Gageons qu'il en tire des conclusions

sur l'organisation de l'ensemble des urgences sur Paris. Et l'Hôtel-Dieu a un rôle à jouer.

Et la responsabilité de la ministre de la Santé ?

La responsabilité de la ministre est également complètement engagée.

On l'a avertie par voie publique, par des communiqués, par des lettres.

Je dis, dès maintenant, qu'il y a une épée de Damoclès sur la tête de nos responsables. Au bout de combien de morts vait-on prendre conscience de cette situation dramatique de sursaturation ?

Les solutions existent. Il suffit de rerouter des ambulances vers les urgences de l'Hôtel-Dieu, qui sont parfaitement fonctionnelles à condition d'y remettre en place le personnel qui a été retiré et de rouvrir des lits d'aval.

Et pour cela, techniquement, il suffit d'une signature de la ministre, ou de Claude Evin, directeur général de l'agence régionale de santé, ou de M. Hirsch.

Il va y avoir le résultat de l'enquête... Nous ne souhaitons pas que la responsabilité retombe sur les équipes. La théorie du lampiste, ce serait catastrophique !

Saupoudrer le personnel ne va pas régler le problème. Un exemple : les urgences de la Pitié-Salpêtrière ont été construites en 2005, elles ont été dimensionnées à l'époque pour 25 000 patients par an. Avant la fermeture de l'Hôtel-Dieu, ils en étaient déjà à 60 000. Imaginez le flux maintenant... Ils sont à 80 000, quatre fois leur capacité !

La responsabilité de la ministre ? Elle est impliquée à plusieurs titres. Elle est impliquée premièrement parce qu'elle était avertie, deuxièmement, parce qu'elle a une solution pour régler le problème, en tout cas désengorger, c'est l'Hôtel-Dieu. Troisièmement, elle est responsable aussi car

“On ne veut pas envenimer la situation, mais on pose la question : combien de morts faudra-t-il encore ?”

elle avait déclaré politiquement qu'il fallait revenir sur la tarification à l'activité des hôpitaux (la T2A) (1), car en filigrane, ce sont les autres services des urgences qui sont pris à la gorge. Ils se disent d'accord, on fait attendre les malades, cela fera un volume de malades supplémentaires et donc des rentrées financières supplémentaires.

Ce mode de financement est d'un cynisme terrible ! La responsabilité de la ministre, au-delà de ce drame individuel, c'est de ne pas revoir cette mécanique financière meurtrière.

Pour conclure, quel est votre sentiment après ce drame ?

Ce que nous souhaitons maintenant, c'est que ce drame — un drame absolu, pour la famille, pour les équipes — réveille les consciences, que médicalement, on n'est pas dignes, en 2014, en ce qui concerne les urgences, d'avoir fermé un service des urgences, en plein cœur de Paris, à un endroit éminemment stratégique. C'est de l'argent public qui a été lancé par les fenêtres, et surtout, cela sert de triste modèle pour les services des urgences des petites villes de province à qui on dit : vous voyez bien, l'Hôtel-Dieu a pu fermer, vous êtes moins importants, avec moins de passages, donc on va vous fermer.

On ne veut surtout pas envenimer la situation, mais construire un projet cohérent sur le plan médical, et on pose la question : combien de morts faudra-t-il encore ?

Propos recueillis par Marie STAGLIANO, le 24 février 2014 ■

(1) Dispositif mis en place par le gouvernement Sarkozy. Son résultat a été de provoquer artificiellement le déficit des hôpitaux.

ÉDITORIAL

Leurs valeurs et les nôtres

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Ce « qui a commencé à Kiev sonne l'heure de l'Europe », triomphe de *Financial Times* de Londres. « Les crises ukrainiennes donnent à l'Union européenne l'occasion de redonner du sens à son projet et de la fierté à ses citoyens », martèlent *Les Echos*.

Le quotidien du capital financier s'interroge toutefois sur ce qui se passera le 25 mai, date des élections anticipées en Ukraine et des élections au Parlement européen dans les pays de l'Union européenne : « Se peut-il que (...) les Ukrainiens votent pour les valeurs de l'Europe, au moment même où des citoyens de l'Union, par leur vote ou leur abstention, exprimeront leur défiance à l'égard du projet européen ? »

Donc, les événements ukrainiens redonneraient sens aux « valeurs » de l'Union européenne. Lesquelles ? Le 23 février, la Rada (Parlement ukrainien) a démis Ianoukovitch qu'elle avait elle-même investi et soutenu jusqu'au bout. Puis elle a adopté des lois urgentes : la loi 4176 abroge l'article du Code pénal qui punissait quiconque niait les crimes de l'hitlérisme ; une deuxième loi remet en cause la reconnaissance comme langue nationale (aux côtés de l'ukrainien) de toutes les langues pratiquées dans une province d'Ukraine par une minorité (ce qui faisait du russe la deuxième langue nationale, mais aussi du moldave, du hongrois, des langues reconnues dans différentes régions). Au même moment, Christine Lagarde, directrice générale du FMI, ordonne à l'Ukraine, si elle veut être « renflouée », de procéder au plus vite à des « réformes structurelles » majeures.

De quelles « valeurs » parle-t-on ? Le démantèlement de l'Ukraine, la volonté de faire exploser cette nation et lui faire revivre les heures les plus noires de son histoire, la tentative d'implanter au cœur même de l'Europe, un foyer de dislocation et de conflits prétendument ethniques, tandis que le FMI et les capitalistes du monde entier organiseraient le pillage du pays : des « valeurs » (1) ?

Au même moment, en Bosnie, un soulèvement ouvrier a rassemblé, dans une unité totale, contre la politique de privatisation et de pillage du gouvernement, des travailleurs d'origines serbe, croate et bosniaque.

D'un côté, la dislocation, la confrontation, la marche à la guerre. De l'autre côté, l'unité des travailleurs et des peuples contre les plans du FMI et de l'Union européenne.

Les « valeurs » des dirigeants de l'Union européenne, au nom desquelles il faudrait, selon *Les Echos*, « bien voter le 25 mai », sont celles de la dislocation, de la régression, de la barbarie. Elles provoquent, d'un bout à l'autre du continent, un rejet grandissant.

Les véritables valeurs qui font l'unité des travailleurs et des peuples d'Europe s'expriment les 1^{er} et 2 mars à Paris, lors d'une conférence ouvrière européenne convoquée précisément pour opposer aux institutions antidémocratiques et antipopulaires de l'Union européenne, institutions de guerre et de pillage, la nécessaire union libre des nations et des peuples libres de toute l'Europe. Libres des attaches que veulent leur imposer le FMI, la Banque mondiale, l'Union européenne, son Parlement et ses traités.

(1) Qu'on ne vienne pas nous parler éthique, morale ou démocratie ! Presque jusqu'au moment de son départ, Ianoukovitch a été traité comme un interlocuteur valable par les grandes puissances capitalistes. Lesquelles font mine de découvrir aujourd'hui ce qu'il n'a jamais cessé d'être : un mafieux, à présent remplacé par d'autres mafieux réputés honorables... puisque prêtant allégeance au drapeau européen et à celui des Etats-Unis.

Chronique

POLITIQUE

Au moindre couac...

Yan Legoff

Les supputations et les rumeurs sur un remaniement gouvernemental bruissent à nouveau, alors que les sondages, à quelques semaines des élections municipales, renvoient l'image d'un exécutif rejeté dans toutes les couches de la population, comme jamais aucun gouvernement de la V^e République avant lui au bout d'à peine deux ans d'existence. Au sein même de la majorité gouvernementale, ce rejet suscite l'effolement. La presse patronale ne cesse, jour après jour, de presser le gouvernement de mettre en œuvre rapidement son « pacte de responsabilité » et de détailler la manière dont il entend couper plus de 50 milliards d'euros dans les dépenses de l'Etat, de la protection sociale collective et des collectivités locales. Mais le moindre couac risque, à chaque instant, de tout faire capoter. Samedi 22 février, une manifestation contre la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, à Nantes, qui dégénère, a failli tout précipiter. Le projet est soutenu à bout de bras par le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, qui fut longtemps maire de Nantes. Or la ministre écologiste Cécile Duflot déclare soutenir « plutôt deux fois qu'une » les manifestants. Dimanche 23 février, Jean-Marc Ayrault demande aux écologistes de « sortir de l'ambiguïté ». Lundi, il annule lui-même l'ultimatum qu'il avait lancé à la ministre : « On a besoin de tout le monde. » « Besoin de tout le monde » ? C'est bien là le problème de ce gouvernement. Mis en place pour réaliser un consensus autour des « réformes » exigées par le capital financier (« assouplissement » du Code du travail, destruction de la Sécurité sociale, des services publics, etc.), il se débat depuis des mois dans des difficultés grandissantes, qui menacent son existence même. « Le gouvernement peut bien élaborer des réformes, s'alarme le journal Les Echos (17 février), il a toutes les peines du monde à leur donner vie. » Les offres de services quotidiennes de la CFDT pour conclure le pacte de responsabilité et l'appui mesuré du patronat (déchiré par de profondes divisions internes) ne pourront contenir ce rejet. L'appel des confédérations CGT et FO, avec la FSU et Solidaires, à « faire du 18 mars une journée interprofessionnelle de mobilisation massive » démontre une nouvelle fois la volonté résolue de milliers de militants, à tous les niveaux, d'en découdre avec le gouvernement, contre son pacte de responsabilité et le plan de rigueur inégalé qui l'accompagne.

“Les annonces liées au pacte de responsabilité : une logique inacceptable d'austérité !”

Les confédérations CGT et FO, avec la FSU et Solidaires, appellent, le 18 mars, à une journée de “rassemblements et de grève”

“Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires se sont rencontrées le 21 février 2014. Face à la situation sociale vécue par les salariés du privé et du public, les privés d'emploi et les retraités de notre pays, elles décident de faire du 18 mars une journée interprofessionnelle de mobilisation massive. Elles les appellent à prendre toute leur place dans cette journée d'action tant sur leur lieu de travail que dans les territoires. Elles invitent à rechercher l'unité d'action la plus large pour exiger des mesures urgentes en faveur des salariés, de l'emploi, de la protection sociale et du service public. La stagnation du Smic et le gel du point d'indice des fonctionnaires sont intolérables et handicapent gravement la relance économique. L'augmentation des salaires dans le public comme dans le privé est donc une priorité.

Les entreprises reçoivent plus de 172 milliards d'aides publiques sous la forme d'allègements ou d'exonérations fiscales et sociales, sans aucune conditionnalité ni évaluation de l'efficacité de ces aides en matière d'emploi et d'investissements et sans contrôle. L'ensemble de ces aides doit être remis à plat et évalué économiquement et socialement. La relance de l'emploi passe par un plan socialement utile, d'investissements industriels, de sécurisation de l'emploi pour les salariés, de créa-

tion d'emplois de qualité, de relance du pouvoir d'achat et de développement des services publics. Nos organisations considèrent que les annonces liées au pacte de responsabilité, et en particulier les 50 milliards d'euros d'économies programmées, répondent d'une logique inacceptable d'austérité et attaquent inévitablement le financement des services publics, de la protection sociale et de la solidarité nationale alors que les besoins sociaux augmentent. Nos organisations réaffirment que la protection sociale est un droit universel. Celle-ci est partie intégrante du salaire socialisé. Supprimer la cotisation des entreprises à la branche famille conduit de fait à la diminuer. Elles s'opposent au transfert du financement de la branche famille des entreprises vers la fiscalité des ménages (y compris par la fiscalité locale). Elles réaffirment leur attachement aux droits familiaux financés par la branche famille de la Sécurité sociale. C'est un des éléments qui concourt à l'égalité entre les femmes et les hommes en favorisant l'accès au travail des femmes.

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires appellent l'ensemble des salariés, chômeurs et retraités à se mobiliser et à participer massivement aux actions interprofessionnelles de manifestations, rassemblements et grève du 18 mars. »

Paris, le 21 février 2014 ■

“Faire du 18 mars une journée interprofessionnelle de mobilisation massive”



Et pendant ce temps-là...

Le Medef : Pierre Gattaz présente la “doctrine” des patrons

Lors d'une conférence de presse, le mardi 18 février, le président du Medef, Pierre Gattaz, s'est dit « engagé » dans le pacte de responsabilité mis en place par le gouvernement. Il a souhaité que « l'observatoire des contreparties » proposé soit rebaptisé en « comité de suivi ». « C'est beaucoup moins agressif », a-t-il jugé. Pas question en effet pour Gattaz de s'engager dans des « contreparties » par trop précises au cadeau de 30 milliards d'euros contenu dans le pacte. Il avait, dans un premier temps, refusé de s'engager sur de quelconques contreparties, avant de s'y résoudre, vingt-quatre heures plus tard, du bout des lèvres. Concernant les négociations en cours sur les modalités d'application des 30 milliards d'euros du pacte, il a affirmé que le Medef avait « défini une doctrine ». Il s'agit, a-t-il détaillé, de garder le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), qui représentera 20 milliards d'euros de baisse du coût du travail l'année prochaine, et de le compléter avec 5 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales portant sur les salaires inférieurs à 2,5 Smic et le reste sur les salaires supérieurs. ■

Laurent Berger : “La CFDT n'est pas contre le pacte, elle veut le construire”

Le secrétaire général de la CFDT était l'invité du site Internet du quotidien Les Echos, jeudi 20 février. Il s'est clairement démarqué de l'appel des confédérations FO et CGT, avec la FSU et Solidaires, à faire grève et à manifester le 18 mars. « Je n'en comprends pas le sens. La CFDT clairement n'ira pas le 18 mars. D'abord, nous n'avons pas été invités à l'intersyndicale, mais nous nous en fichons, d'une certaine manière ! », a-t-il dit. « Le 18 mars c'est quoi ? C'est dire qu'il faut être contre le pacte. La CFDT n'est pas contre le pacte, elle veut le construire. » Au moins, les choses sont claires ! Et, sur la même ligne que le Medef, il se prononce pour le maintien du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), qui représente un cadeau de 20 milliards d'euros par an aux patrons, et propose qu'il soit complété par une exonération de cotisations patronales pour la Sécurité sociale. « Sauf si elles ont anticipé, les entreprises vont bénéficier en mai du CICE, le remettre en cause peut-être perturbant », a expliqué Laurent Berger. Interrogé sur le système qui lui paraîtrait le plus judicieux, il a estimé qu'on « peut mixer deux systèmes, CICE plus un transfert de cotisations vers d'autres financements ». ■

En bref

PARIS : UN APPEL DES UNIONS DÉPARTEMENTALES CGT, FO, FSU ET SOLIDAIRES

“Non au pacte de responsabilité ! Grève et manifestation : mardi 18 mars !”

“On voudrait nous faire accepter le détournement de 36 milliards d'euros en dispensant les patrons des versements des cotisations de la branche famille (allocations familiales). C'est un pas de plus dans le démantèlement de toute la Sécurité sociale. Cette mesure constitue un véritable pillage de nos salaires. C'est sans aucun précédent depuis 1945, cela ouvre la porte à la fiscalisation de la protection sociale (...). Après les multiples exonérations des cotisations des dernières années, le gouvernement entend franchir un cran de plus en offrant aujourd'hui aux patrons l'exonération totale des cotisations de la branche famille pour soi-disant créer des emplois ! En parallèle, il envisage de continuer la politique du gouvernement précédent, responsable de la baisse des salaires des agents de la fonction publique, d'une réduction considérable des emplois et d'une dégradation des services publics à la charge de l'Etat et des collectivités territoriales. »

FONCTION PUBLIQUE : APPEL COMMUN DES FÉDÉRATIONS SYNDICALES CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES

“Le 18 mars, toutes et tous en grève et aux manifestations : contre l'austérité, pour l'emploi, les salaires, le service public”

“La politique d'austérité poursuivie par le gouvernement est renforcée depuis le pacte de responsabilité, qui aura des conséquences désastreuses pour la fonction publique, ses agents et le service public rendu aux citoyens. Après plusieurs années de blocage de la valeur du point d'indice, après l'augmentation des cotisations retraite, la suppression des effectifs, la dégradation des conditions de travail, les fonctionnaires et agents publics en ont assez ! A cela s'ajoutent les différentes déclarations concernant le blocage des carrières (promotions, avancement d'échelon, requalification), voire le gel des primes. Tout cela est inacceptable (...). »

LOIRE-ATLANTIQUE : UN APPEL DES UNIONS DÉPARTEMENTALES CGT, FO, FSU ET SOLIDAIRES

“Il est temps d'opposer une riposte d'ampleur”

« Contre “le pacte de responsabilité” qui vise à entraîner les organisations syndicales dans la mise en œuvre de la rigueur, les UD (unions départementales – NDLR) CGT, FO, Solidaires et FSU de Loire-Atlantique exigent le maintien du financement de la branche famille par la cotisation employeur, partie intégrante du salaire (30 milliards d'euros) et l'annulation des économies annoncées de 68 milliards d'euros sur la dépense publique dans les quatre ans à venir. Les UD CGT, FO, Solidaires et FSU de Loire-Atlantique (...) considèrent plus globalement que pour contrer l'offensive généralisée qui touche les salariés du privé comme du public, les chômeurs comme les jeunes et les retraités, il est temps d'y opposer une riposte d'ampleur qui suppose de construire les conditions d'une grève interprofessionnelle nationale. Elles appellent les salariés du public comme du privé, les chômeurs comme les jeunes et retraités à faire grève et à manifester le 18 mars à 10 h 30 à Ancenis, Châteaubriant, Nantes (place du Commerce) et Saint-Nazaire. »

Nos correspondants nous informent que des appels d'unité pour le 18 mars se multiplient

Entre autres : les appels des unions départementales CGT, FO, FSU et Solidaires de Saône-et-Loire, de Haute-Loire ou encore du Maine-et-Loire ; l'appel des fédérations CGT et FO des banques et assurances ; l'appel des fédérations FO, CGT et SUD du secteur de la santé et de l'action sociale ; l'appel des syndicats des postiers FO et CGT d'Eure-et-Loir ; l'appel des syndicats des enseignants FSU, FO, CGT et SUD de Haute-Garonne ; l'appel des unions locales FO et CGT, avec Solidaires, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), etc.

Les fonctionnaires toujours dans le collimateur du gouvernement

Les démentis de Jean-Marc Ayrault sur le gel de l'avancement à l'ancienneté des fonctionnaires ne closent pas l'affaire. Tout indique que le gouvernement entend bien poursuivre le gel de la valeur du point d'indice, qui sert au calcul du salaire des agents de l'Etat, des collectivités locales et des hospitaliers. Mais c'est aussi sur le nombre de fonctionnaires que le gouvernement entendrait porter l'offensive pour financer le pacte de responsabilité. Déjà, le budget 2014 prévoit une suppression nette de 1 000 postes (13 000 dans les ministères dits « non prioritaires »). Mais Najat Vallaud-Belkacem, porte-parole du gouvernement, laisse entendre qu'il est envisagé d'aller bien au-delà de ces suppressions les années suivantes : « S'il apparaît qu'il vaut mieux se recentrer sur quelques politiques publiques phares et laisser de côté d'autres qui apparaissent moins utiles, cela aura des conséquences, évidemment, en termes de gestion du personnel », a-t-elle déclaré le 14 février sur BFM TV. ■

Le gouvernement propose la privatisation de la production hydroélectrique d'EDF

Le gouvernement vient de proposer la fin de la production d'électricité hydroélectrique d'EDF et la création d'une société d'économie mixte (SEM). Cette mesure introduirait le secteur privé à hauteur de 49 %. La gestion des quelque 500 ouvrages hydroélectriques publics du territoire national, propriétés de l'Etat, est ainsi menacée de basculer à court terme entre les mains d'opérateurs privés.

Et les 5 800 salariés chargés de l'exploitation et de la maintenance de ces installations de sortir d'EDF et de perdre leur statut de 1946.

Les fédérations CGT et FO de l'Energie ont immédiatement réagi en marquant leur rejet de ces mesures. Elles ont réaffirmé l'exigence du maintien de la production hydroélectrique publique au sein d'EDF.

46

C'est, en milliards d'euros, les profits réalisés l'an dernier par 25 des 40 plus grandes entreprises cotées à la Bourse de Paris (les 15 autres n'ont pas encore publié leurs résultats).

C'est une augmentation de 24 % par rapport à 2012. Parmi elles : 8,44 milliards pour Total, 5,14 milliards pour le Crédit agricole, 4,83 milliards pour BNP Paribas, 3,72 milliards pour Sanofi, 3,52 milliards pour EDF...



Alain Rousset, président de l'Association des régions de France, reçu par le Premier ministre, le 18 février dernier.

Un "maximum" de transferts de compétences envisagé vers les régions

Le 18 février, l'Association des régions de France (ARF), dirigée par Alain Rousset, président du conseil régional d'Aquitaine, a été reçue par le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault. Il s'agissait de préparer le projet de loi sur la décentralisation, qui doit être présenté le 2 avril au Conseil des ministres.

Ce projet a été lancé par François Hollande lors de sa conférence de presse du 14 janvier, centrée sur l'annonce du pacte de responsabilité et des 50 milliards de coupes budgétaires qui l'accompagne.

« Il y a un accord entre tout le monde pour faire de l'économie et de l'emploi une compétence première des régions, avec un maximum de transferts aux régions dans ce domaine », a déclaré la ministre de la Décentralisation, Marylise Lebranchu, à l'issue de la rencontre.

L'ARF souhaite voir attribuées aux régions quatre « compétences exclusives », outre

l'économie (aides aux entreprises, accompagnement des mutations économiques), elle revendique :

— « l'éducation, la formation professionnelle, l'apprentissage et l'accompagnement vers l'emploi » (« cela passe notamment par l'expérimentation d'un service public régional d'accompagnement vers l'emploi », précise l'ARF). Cela signifierait, entre autres, le transfert de la gestion des collèges (actuellement assurée par les départements) et des écoles (assurée par les communes). Seul le statut des personnels enseignants resterait (pour l'instant...) national ;

— « la transition énergétique (énergies renouvelables) » ;

— « les transports (transports collectifs de voyageurs hors transports urbains) ».

L'ARF rappelle aussi qu'« un pouvoir réglementaire local doit être octroyé aux régions, conformément à l'annonce du président de la République ».

Le Medef écrit aux candidats aux élections municipales



Photo AFP

Le Medef ne veut pas seulement se désengager du financement de la Sécurité sociale et payer beaucoup moins d'impôt à l'Etat. Il entend également « baisser la pression fiscale locale comme nationale ».

Il le dit dans une lettre aux têtes de liste aux élections municipales. « Nous sommes persuadés que la sphère publique peut faire mieux avec moins », écrit l'organisation patronale, qui avance ses exigences aux futurs élus : « Il est désormais

indispensable que nous pensions différemment l'organisation territoriale. Dans cet objectif, le Medef entend « créer une dynamique permettant un travail commun et des échanges réguliers entre élus et chefs d'entreprise ». Bref, les patrons voudraient des sortes de minipactes locaux dans toutes les villes !

“Le pacte de responsabilité n'est pas sans risque”, avertissent des parlementaires du PS



Jean-Marie Le Guen

Dix parlementaires du PS (dont les députés de Paris Jean-Marie Le Guen et Christophe Caresche, Pascal Terrasse, député de l'Ar-dèche) saluent un « pari audacieux » dans le pacte de responsabilité exposé par François Hollande. Mais ils mettent en garde contre les résistances de tous ordres que ces réformes vont rencontrer.

« Pour lucide et courageux qu'il soit, le pacte de responsabilité de François Hollande n'est pas sans risques dans l'exécution », avertissent-ils.

« Nos patrons comme nos syndicats ne partagent ni la culture industrielle ni le sens du compromis allemands », déplorent-ils... Selon eux, « les obstacles devront également être surmontés dans la recherche des 50 milliards d'économies sur la dépense publique ». Et de conclure : « Il faut essayer aujourd'hui toutes les solutions que nos retenues idéologiques, nos conservatismes et nos égoïsmes ont trop longtemps interdites à la France ». ■

LU DANS LA PRESSE

“Accélérer le pacte de responsabilité”

“Où en est-on vraiment sur le pacte de responsabilité annoncé avec des roulements de tambours le 14 janvier ? (...) La réponse est malheureusement simple : les quarante jours écoulés depuis la conférence de presse de François Hollande laissent à la fois une impression de traversée du désert pour les décisions et de grande agitation politique pour les discours. Il est encore trop tôt pour dire si l'effet de souffle positif ressenti alors s'est définitivement perdu dans les sables. Mais le doute grandit !” (Editorial des Echos, 24 février)

“Mission impossible”

“Obstacles programmés sur le chemin incertain des 50 milliards d'économie de dépenses publiques (...). Jamais programme d'économie n'eut d'objectif si ambitieux. A ce niveau, pas question de rogner modestement aux marges (...). Il faut totalement restructurer, transformer les missions de service public (...). Il ne s'agit pas de chirurgie esthétique mais bien plutôt d'une chirurgie de guerre qui s'impose sur les champs de bataille (...). Le pire des risques ? Que le volontarisme éclairé du départ se dissolve dans les sables mouvants de la réalisation.”

(Lu dans l'hebdomadaire patronal Le Nouvel Economiste, 21 février)

REPORTAGE HAVRE (Seine-Maritime) > MOBILISATION DEVANT LE TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

Le Havre, 21 février : le procureur requiert de la prison ferme contre les syndicalistes !

Le tribunal de grande instance (TGI) du Havre jugeait le 21 février les dirigeants de l'union locale CGT du Havre (Dominique Mutel, Pierrot Lebas, Jacques Richer et Reynald Kubecki), mis en cause à la suite de deux plaintes :

- Une plainte du PS qui n'avait pas aimé des affiches collées sur son local.
- Une plainte visant la tenue d'un piquet de grève dans le conflit SPB.

Correspondant

9 heures : un millier de syndicalistes, principalement CGT, venus de dizaines et dizaines d'entreprises, parfois de très loin, sont rassemblés face au tribunal. Il y a des délégations de SUD, de FO, de la FSU, de l'UNEE. L'absence de la CFDT est remarquée.

Le tribunal traite d'abord la plainte du PS. A l'extérieur, des noms d'oiseaux fusent contre le parti du président Hollande. Un militant CGT : « *La politique, je m'en fous. Mon problème, c'est qu'on a des bons camarades, connus CGT, sur des listes aux municipales avec ces gens du PS.* »

10 heures : 2 000 dockers et portuaires arrivent en cortège sur la place. Ils se rangent derrière leurs banderoles sous les applaudissements. Dans la ville du syndicaliste Jules Durand, l'émotion est palpable. Beaucoup se rappellent qu'encore récemment, des syndicalistes portuaires ont été victimes de la justice de classe.

Régis Gasse, secrétaire de l'union départementale CGT 76, fait un discours combatif contre la répression antisyndicale. Il cogne contre le pacte de responsabilité de Hollande-Gattaz et appelle au 18 mars.

SUD, FO et FSU interviennent ensuite contre la criminalisation des syndicalistes. FO et SUD appellent au 18 mars.

13 heures : le premier procès se termine. Le procureur demande deux mois avec sursis contre les syndicalistes et annonce que le jugement sera rendu le 31 mars.

Réaction unanime dans les rangs des manifestants : « *Le 31 mars les arrange tous : c'est le lendemain du deuxième tour des élections*



Rassemblement face au tribunal du Havre le 21 février dernier.

municipales ! » Une militante du PCF explique : « *Moi, je m'abstiendrai au premier comme au second tour. Je ne peux pas cautionner un accord avec ces gens-là. Même si on nous fait le coup du Front national, je m'abstiendrai, ce sont eux les responsables.* »

15 heures : des informations filtrent par texto à l'extérieur du tribunal. Le procureur explique que « *si on accepte cela, on ne se protège plus contre de futures manifestations* » ; il demande six mois fermes contre Jacques Richer et Reynald Kubecki, co-secrétaires généraux de l'union locale.

Les militants sont d'abord sous le choc : la peine demandée est incroyablement lourde alors qu'il n'y a pas même eu violence ou bousculade !

Puis c'est la colère. Dominique Mutel, un des responsables CGT, hors de lui, s'empare du micro :

« *Ils nous traitent comme des délinquants. Quand on voit les Bonnets rouges qui ont cassé les portiques, lapidés... Ils n'ont rien eu. Quand on voit la CFDT de Florange qui a sac-*

cagé des bureaux... et leur responsable va se retrouver élu au Parlement européen. Et nous, on est menacés de prison ferme. C'est honteux ! Je le dis, moi qui suis élu au conseil municipal du Havre. Au second tour, je ne veux pas d'accord avec ces gens-là. Je m'abstiendrai ! »

16 heures : la décision tombe. Le jugement de la deuxième affaire est renvoyé, de la même manière, au 31 mars... après les municipales.

Les responsables CGT sortent sous des applaudissements de soutien.

Ils prennent la parole devant des militants tendus. Ils invitent à amplifier la mobilisation et à ne rien lâcher. Le représentant de la confédération, Jean-Pierre Gabriel, parle en dernier, propose diverses mesures pour organiser la campagne, et indique qu'un communiqué va sortir.

Plusieurs militants l'interrompent sèchement : « *Nous voulons que le communiqué soit signé de Thierry Lepaon.* » Jean-Pierre Gabriel répond que ce sera fait. ■

POINT DE VUE

Comment obtenir la relaxe pour les syndicalistes CGT du Havre ?

Bruno Ricque

Il peut paraître surprenant que la question des accords pour les listes aux municipales ait été à ce point discutée dans le rassemblement qui s'est tenu devant le tribunal.

Le mercredi 19 février, les fédérations du Parti socialiste et du Parti communiste signaient un accord pour la Seine-Maritime.

Comment défendre la population laborieuse et les conquêtes ouvrières en passant un accord avec la fédération de Fabius, numéro 2 du gouvernement ? Peut-on défendre le droit syndical avec un parti qui a voté l'ANI et qui a porté plainte contre la CGT au Havre ?

Peut-on ignorer que signer avec la fédération de Fabius, c'est signer avec le gouvernement ?

En discutant de cela dans le rassemblement du 21, il me semble que les syndicalistes cherchaient avant tout l'efficacité. ■

Des journaux, choisissent, comme *L'Humanité* ces derniers temps, de mettre en avant une loi d'amnistie pour les syndicalistes, voire même une loi garantissant les libertés syndicales.

Cette question avait peut-être un sens dans les jours qui ont suivi l'élection de Hollande, mais aujourd'hui ? Voter une loi nécessaire qu'une majorité y soit disposée.

A qui fera-t-on croire que le PS, qui a voté l'ANI, l'attaque contre les retraites... et qui a porté plainte contre la CGT, serait prêt à voter une telle loi ? Pour arracher la relaxe des quatre CGT du Havre (Reynald Kubecki, Jacques Richer, Dominique Mutel, Pierre Lebas), le rassemblement du 21 février a commencé à montrer la voie : mobilisation et unité !

Unité sans condition contre la répression antisyndicale. Mobilisation unie pour que les quatre soient relaxés. Seul le rapport de force établi par le mouvement ouvrier avec ses syndicats peut arracher ce résultat. ■

ENERGIE > CORDEMAIS (Loire-Atlantique)

La centrale EDF de production d'électricité paralysée par une grève illimitée pendant un mois

Cela fait un mois que les personnels de la centrale EDF de Cordemais, en Loire-Atlantique, ont engagé, à l'appel des syndicats CGT et FO, une grève illimitée afin d'obtenir des mesures de rattrapage des rémunérations.

Correspondant

Paralysant la production et s'appuyant sur le cahier revendicatif, les salariés se réunissent quotidiennement en assemblée générale avec les délégués syndicaux pour faire le point sur les négociations, qui, après une période de blocage, se sont engagées avec la direction du site.

A l'heure où ces lignes sont écrites, la direction nationale EDF de la production vient d'écrire aux syndicats pour leur notifier sa volonté de trouver

une issue favorable et d'accéder aux revendications.

Ce lundi 24 février, la grève a été suspendue car sur les revendications de reclassement et de rattrapage, la plupart des situations ont été satisfaites. Ce mouvement de grève, reconduit en assemblée générale avec les organisations syndicales, est un point d'appui pour tous les salariés qui combattent contre la politique du gouvernement dictée par l'Union européenne. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro. ■

“Réforme” de l'inspection du travail : le gouvernement recule

Correspondant

Le 24 février, le gouvernement a annoncé le retrait de son projet de « réforme » sur l'inspection du travail. Depuis des semaines, les fonctionnaires de l'inspection du travail, avec la plupart des syndicats, s'étaient mobilisés contre ce projet. La crise s'est exprimée au Sénat.

Le 21 février à une heure du matin, en dépit d'un discours tout juste avant du ministre du Travail, Michel Sapin, pour vanter tous les bienfaits de sa réforme, la majorité des sénateurs avait décidé de rejeter l'article 20 du projet de loi du ministre, celui qui porte sur la réforme du système d'inspection du travail.

La CFDT du ministère, signataire de l'ANI, seul défenseur, avec l'UNSA, de la réforme du ministre Sapin, a publié, lundi 24 février, un communiqué où elle s'étrangle de

rage : « *Le SYNTef-CFDT a veillé à ne pas s'immiscer dans un débat politique qui ne relève pas de notre conception du syndicalisme. Nous refusons de nous positionner sur un terrain où seules des alliances de nature semblent trouver parfois des intérêts convergents.*

La réalité de ce lamentable vote de rejet, c'est qu'il fait peser sur près de 17 millions de salariés une ombre de plus sur leurs conditions de travail, leur protection et leurs droits dans les entreprises. Ce vote affaiblit en réalité le ministère dans son ensemble ! La CFDT ne le tolérera pas ! »

Quant au sentiment des agents de l'inspection du travail, dans tout le pays, il peut être résumé dans la motion que l'assemblée générale des personnels de Haute-Garonne réunie le vendredi 21 février, regroupant la quasi-totalité des agents des services de l'inspection, a adoptée et décidé de diffuser à tous les agents du ministère. ■

La majorité des sénateurs rejette l'article 20.

DOCUMENT

Motion de l'assemblée générale des personnels

« M. Sapin : « *Merci, Mesdames les Sénatrices, Messieurs les Sénateurs !* »

Le 21 février, à une heure du matin, l'article 20 du projet de loi Sapin a été rejeté par le Sénat avec les votes des groupes communistes, écologistes, UMP et UDI. Les sénateurs ont donné raison aux agents, toutes catégories confondues (A, B, C), qui, depuis des mois, refusent la réforme Sapin avec l'appui de la majorité des syndicats du ministère et des confédérations des travailleurs.

Ce vote réduit à néant les fiches de poste du nouveau système que le ministre vient de publier :

- le RUC, un super-manager aux ordres,
- les C payés comme des C mais chargés de tâches de B,
- les inspecteurs rétrogradés,
- et les contrôleurs complètement supprimés.

Le texte doit être réexaminé à l'Assemblée nationale. La mobilisation doit continuer jusqu'au retrait du projet de loi, en relayant ce message au ministère, à votre député ou à toutes les personnes ou organisations concernées.

Soutien des organisations syndicales CGT, FO, SUD, SNUTEFE-FSU et de tous les agents de l'unité territoriale de la Haute-Garonne. »

INFORMATIONS SYNDICALES

Communiqué des organisations syndicales FNEC FP-FO, SPS-FO, CGT Educ'action, CGT services publics, SUD éducation, SUD CT

“ Rythmes scolaires : rien n'est réglé ! ”

“ **D**epuis un an, les nombreuses grèves des enseignants avec les agents territoriaux, notamment en février, novembre et décembre 2013, ont exprimé le refus des personnels de voir le décret du 24 janvier 2013 être mis en œuvre. Aujourd'hui, quoi qu'en dise Vincent Peillon, rien n'est réglé pour les communes qui ont mis en œuvre la réforme en septembre 2013, celles qui devraient l'appliquer en 2014, ainsi que pour les personnels enseignants et non enseignants qui la subissent. La mise en œuvre de la réforme confirme la confusion entre le scolaire et le périscolaire, l'utilisation inappropriée des locaux scolaires par des personnels parfois non habilités et souvent en nombre insuffisant, l'inégalité territoriale, les risques évidents de transferts des missions de l'Etat vers les collectivités territoriales... Elle confirme aussi les problèmes d'organisation des remplacements et des compléments de temps partiel. C'est une dégradation des conditions de travail des personnels et un risque d'annualisation pour de nombreux collègues.

C'est inacceptable ! Nos syndicats ont exigé à plusieurs reprises, à tous les niveaux, « la suspension de cette réforme et l'ouverture immédiate de discussion pour une autre réforme », sans résultats. Dans de nombreux départements, les personnels, à l'initiative de nos organisations, continuent de se mobiliser pour demander la suspension, l'abrogation ou le retrait du décret du 24 janvier. Si 1 800 communes ont signifié leur refus de mettre en place la réforme en 2014, plusieurs milliers de communes n'ont pas rendu de projet aux vues des difficultés rencontrées. Dans le même temps, nos organisations ont adopté des vœux communs en ce sens dans de nombreuses instances statutaires. Tout le monde constate que le mécontentement des enseignants et des personnels territoriaux est grand et qu'aucune réponse du ministre ne leur est apportée. Les enseignants et les personnels territoriaux le disent : cette réforme dégrade les conditions de travail de tous les personnels et les conditions d'apprentissage et d'accueil de tous les élèves.

Les personnels territoriaux et d'animation refusent déqualification et précarisation dans un cadre contraint de réduction des dépenses publiques. Le ministre doit maintenant entendre les personnels. Nos organisations expriment, à nouveau, leur total soutien aux initiatives prises dans les départements pour exiger l'abrogation du décret Peillon. Les syndicats FNEC FP-FO, SPS-FO, CGT Educ'action, CGT services publics, SUD éducation, SUD CT décident de s'adresser au ministre pour exprimer leur volonté que la réforme des rythmes scolaires soit remise à plat par le retrait du décret du 24 janvier. Le ministre doit répondre aux personnels. Ils inscrivent leurs revendications sur la question des rythmes dans le cadre de la journée de grève interprofessionnelle du 18 mars en opposition aux politiques d'austérité, pour la défense de la Sécurité sociale, des services publics, des conditions de travail et des salaires. Les organisations décident de maintenir le cadre d'action commune pour envisager les suites à donner à leurs revendications. **Montreuil, le 21 février 2014. »**

Christian Schoettl, maire de Janvry (Essonne), dépose un recours au Conseil d'Etat contre la réforme des rythmes scolaires

der l'arrêt de la réforme des rythmes scolaires. « La commune de Janvry déposera un recours au Conseil d'Etat contre le refus du Premier ministre d'abroger le décret sur les rythmes scolaires dans les prochains jours », a-t-il écrit. Janvry, petite commune de 600 habitants située dans l'ouest de l'Essonne, avait voté en octobre 2013 en conseil municipal une délibération intitulée : « Rythmes scolaires : c'est non ! » La préfecture de l'Essonne avait alors saisi le tribunal administratif de Ver-

sailles pour faire annuler cette décision. Mais elle avait dû renoncer à poursuivre la commune. Dans l'interview qu'il a donnée à notre journal (lire notre précédent numéro), Christian Schoettl souligne notamment son attachement à la libre administration des communes, que bafoue la réforme des rythmes scolaires. Il entend également démontrer l'illégalité du décret dans une situation où 2 300 communes ont d'ores et déjà délégué contre sa mise en place à la rentrée 2014. ■



Photo DR

Christian Schoettl, maire de la commune de Janvry (Essonne), a annoncé le 17 février le dépôt « dans les prochains jours » d'un recours auprès du Conseil d'Etat pour deman-

La solution de la ministre pour les universités en déficit : faire du profit !

Les lois LRU (libertés et responsabilités des universités — NDLR) ont rendu les universités structurellement déficitaires (voir nos précédents numéros). La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Geneviève Fioraso, a trouvé les responsables : les présidents d'université, accusés d'être de mauvais gestionnaires. C'est pourquoi elle leur propose d'aller se former à l'ENA ! Il faut rendre justice aux présidents d'université : suppressions de licences et de masters, d'options, fermetures de site, recours au travail gratuit, ils ont démontré les mêmes capacités à restructurer que les patrons du privé,

avec les mêmes effets. C'est ce qu'a répondu la présidente de Montpellier-III : « Pour se former, rien ne vaut le terrain. Moi qui suis professeur de latin, j'ai très vite acquis en tant que présidente des compétences économiques et financières. » Et, joignant l'action à la parole, elle annonçait la fermeture du site de Béziers (1 000 étudiants) (1). Mais cela ne suffit pas. Il faut augmenter les recettes. La ministre poursuit : « Si on est autonome, si on gère son budget, on est un centre de coûts et un centre de profits (...). Il faut savoir formater une offre et faire payer les factures. Et ne pas considérer que, lorsqu'on fait une prestation pour l'hôpital ou le

CNRS, elle doit être gratuite parce qu'on fait partie du service public ! » (Les Echos, 23 janvier 2014). Et, pour boucler la boucle, la hausse des droits d'inscription est écartée... « pour l'instant » ! Transmissions des connaissances, délivrance de diplômes attestant de leur maîtrise : autant de termes absents du vocabulaire de la ministre. Reste le profit, synonyme de destruction du service public. Dans les universités, dans les centres de recherche, la préparation de la grève du 18 mars est engagée. ■

(1) Cette mesure a dû être retirée à la suite de l'action unie des personnels et de leurs syndicats.

Première cible du pacte de responsabilité : l'assurance chômage



Jean-Baptiste Caron

Depuis l'article publié dans notre journal la semaine dernière, de nombreux témoignages de travailleurs du spectacle nous sont parvenus.

Parmi eux, celui d'Elise Rousier, comédienne : « Je vais perdre mon statut (de salariée intermittente — NDLR) au mois de mars prochain. Par chance, j'aurai suffisamment d'heures en juin pour re-prétendre au statut. Mais "chance", c'est un peu exagéré, car la question suivante se pose : comment vais-je subvenir à mes besoins durant ces trois mois sans indemnités, sachant que je n'ai droit à aucune allocation, que je n'aurai pas droit au RSA, que le peu d'argent que j'ai touché sur mes contrats de théâtre précédents ne sont nettement pas suffisants pour prétendre "mettre de l'argent de côté" et que postuler un "petit boulot alimentaire" s'avère très compliqué quand j'annonce au potentiel employeur que j'ai besoin d'un emploi du temps flexible, car j'ai des dates de tournée et de répétitions ? Face à ces conditions, l'intermittence, pour moi, c'est plus que du confort, c'est une nécessité. »

Depuis 2003, où leurs conditions d'indemnisation chômage ont déjà été détériorées, ils sont des milliers chaque année à vivre cette précarité. Toute nouvelle remise en cause serait une catastrophe. Pour des milliers d'artistes et de techniciens du spectacle, seules les annexes 8 et 10 leur donnant accès et droit à indemnisation dans des conditions particulières leur ont permis de faire face à la raréfaction des contrats, des contrats de plus en plus courts, de moins en moins bien payés. En voulant supprimer ces conditions particulières d'indemnisation chômage, le Medef veut en réalité interdire tout accès à la solidarité interprofessionnelle aux 110 000 salariés intermittents, les plongeant dans la misère. En voulant instaurer le principe « un jour cotisé = un jour indemnisé »,

c'est l'ensemble des travailleurs privés d'emploi que le Medef veut plonger dans la misère. Et du même coup continuer ainsi la pression contre l'ensemble des salariés et leurs revendications. N'est-ce pas le premier acte du « pacte de responsabilité » qui menace de mort la Sécurité sociale et toute la solidarité interprofessionnelle ? La défense et la préservation des annexes 8 et 10 sont au cœur de la situation, immédiate. Dès lors, on peut s'interroger sur certaines « propositions » de réforme des annexes 8 et 10 venant des rangs patronaux du spectacle et de certains dirigeants syndicaux. Y a-t-il meilleure défense des acquis que d'en demander le maintien ? A l'heure où le Medef exige la suppression des annexes 8 et 10, n'est-il pas dangereux de demander la disparition des annexes 8 et 10 et leur refonte en une annexe unique, comme on l'entend ici ou là ? Cette annexe unique ne préfigure-t-elle pas justement la

“La défense et la préservation des annexes 8 et 10 sont au cœur de la situation, immédiate”

caisse autonome, dont on nous annonce déjà le fonctionnement ? Qui peut croire qu'un « système mutualiste », comme l'évoquent ceux qui préconisent cette annexe unique, dont les patrons du secteur, permettra une véritable indemnisation chômage des salariés intermittents quand seule, depuis quarante ans, la solidarité interprofessionnelle entre des millions de travailleurs l'a rendu possible ? Une chose est sûre, les milliers de travailleurs du spectacle qui, comme tous les salariés, sont appelés à se mobiliser massivement le 18 mars pour la défense de la protection sociale et de la solidarité interprofessionnelle, et qui manifesteront le 27 février, à l'appel des fédérations CGT et FO du spectacle, jour d'une nouvelle séance de négociation assurance chômage, veulent une seule chose : le maintien de leurs conditions spécifiques d'indemnisation chômage au sein de la solidarité interprofessionnelle : les annexes 8 et 10. Il en va de leur survie. ■

Ukraine : Révolution ou dislocation du pays ?

Dominique Ferré

Une "révolution" à Kiev a chassé le président Ianoukovitch et son "régime corrompu", ne cessent de répéter les médias. S'agit-il de cela ?

Une révolution, c'est un mouvement qui vient d'en bas et modifie radicalement l'ordre social établi. Peut-on ignorer que douze jours avant la manifestation armée du 18 février, dirigée par le parti d'extrême droite Svoboda — qui aboutit, quatre jours plus tard, à la fuite du président Ianoukovitch —, Victoria Nuland, du Département d'Etat américain (ministère des Affaires étrangères), et l'ambassadeur américain à Kiev discutaient tranquillement au téléphone (1) de la composition du « nouveau » gouvernement ukrainien ? Peut-on ignorer que la même Nuland participait, le 13 décembre 2013 à Washington, à une conférence dans laquelle le gouvernement américain a informé avoir investi 5 milliards de dollars dans le financement de « l'opposition démocratique » en Ukraine ? Peut-on ignorer que Nuland, diplomate américaine tant sous les démocrates que sous les républicains, a rencontré à la mi-février, à Kiev, les dirigeants du parti Svoboda, quelques jours avant que ceux-ci ne donnent l'assaut au Parlement ?

Quant au « nouveau » Parlement (la Rada), qui devait désigner, mardi 25 février, un « gouvernement d'union nationale », qui peut ignorer que sa composition est, à une ou deux exceptions près, la même que celle de celui qui, il y a encore une semaine, accordait sa confiance à Ianoukovitch (désormais recherché comme « criminel ») ? Et l'on voudrait nous faire croire qu'il s'agit là d'une révolution ?

Mais peut-on réduire des manifestations de centaines de milliers à cette ingérence des Etats-Unis et de l'Union européenne ?

Que les manifestations qui ont eu lieu à Kiev depuis trois mois aient entraîné d'honnêtes citoyens, y compris des travailleurs, rejetant tous ces politiciens mafieux et corrompus qui, plus de vingt ans après l'effondrement de l'Union soviétique, pillent, privatisent, au compte du FMI, c'est certain. Mais les forces qui, depuis le début, contrôlent ce mouvement, commencé à la mi-novembre 2013, pour faire pression sur le régime Ianoukovitch pour qu'il signe un « accord d'association avec l'Union européenne » et le plan de « réformes structurelles douloureuses » qui l'accompagne, n'ont que faire du peuple ukrainien. Qu'il s'agisse de « l'opposante » récemment libérée, Ioulia Timochenko, ancienne Premier ministre (en 2005 et 2007), aussi corrompue que Ianoukovitch, qu'il s'agisse du parti du boxeur Klitschko (créé et financé par la Fondation Konrad-Adenauer de la CDU, le parti d'Angela Merkel), ou qu'il s'agisse du parti nazi Svoboda, dont le programme revendique l'adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN.

Photo AFP



Sur la place de l'Indépendance, à Kiev (Ukraine), le 16 février dernier.

Comme nous l'ont indiqué nos correspondants : lorsque les syndicats ont appelé les travailleurs à aller manifester avec « l'Euro-Maidan », le résultat ne s'est pas fait attendre : sur ordre de la tribune, des bandes de nervis fascistes sont allés tabasser physiquement les syndicalistes. Aujourd'hui, indiquent nos correspondants, une « vague de terreur blanche » balaye l'Ukraine : locaux politiques dévastés et brûlés, statues de Lénine abattues...

Hollande, l'Union européenne et les Etats-Unis ne cessent de répéter qu'il faut "garantir l'intégrité territoriale de l'Ukraine".

Y a-t-il des menaces d'éclatement du pays ?

Nous n'en sommes plus, malheureusement, aux « menaces » : l'éclatement a commencé. Et les hypocrites et les menteurs de Paris, Bruxelles et Washington, qui prétendent s'opposer à la « partition » de l'Ukraine, sont ceux qui l'organisent. Le 23 février, le « nouveau » Parlement a adopté une vingtaine de projets de loi, tous plus réactionnaires les uns que les autres. Parmi ceux-ci, l'abrogation de la loi Kolesnichenko de juillet 2012 sur les langues officielles.

Cette loi permettait que dans chaque région ou département comprenant plus de 10 % d'une minorité linguistique, la langue de cette minorité soit reconnue comme langue officielle, au même titre que la langue ukrainienne. Un droit démocratique dans un pays où la moitié de la population ukrainienne parle russe, sans même parler des minorités de langue hongroise ou moldave (roumaine).

En annulant la reconnaissance officielle de la langue russe dans plus de la moitié du pays, le « nouveau » Parlement et ses « parrains » de Bruxelles et Washington fabriquent artificiellement ce que les médias présenteront demain comme un « conflit ethnique ».

Avant même la chute de Ianoukovitch, les sièges du pouvoir des grandes villes de l'ouest étaient pris d'assaut par les milices armées de Svoboda qui y exercent tout le pouvoir. Ce parti, dont le nom (Liberté — sic !) était il y a peu encore le « Parti national-social d'Ukraine », se revendique de l'héritage de Stepan Bandera et de l'Organisation des nationalistes ukrainiens-Armée insurrectionnelle d'Ukraine, c'est-à-dire des collaborateurs des nazis lors de l'invasion de l'URSS en juin 1941. Selon le journal anti-Ianoukovitch *Oukraïnskaïa Pravda*, le ministre de l'Intérieur par intérim, Avakov, annonce que le groupe de combat « Pravyi sektor » (qui occupe la mairie de Kiev sous le drapeau à croix gammée) intégrera la future police...

Rappelons que les peuples soviétiques ont payé leur libération du fascisme au prix de plus de 20 millions de morts.

N'est-ce pas ainsi que l'on pousse d'autres régions, à l'est, ou la Crimée — peuplée majoritairement de Russes avec une forte minorité tatar turcophone — à faire sécession ?

Mais la Russie ne s'ingère-t-elle pas elle aussi ?

Poutine et son régime — qui, sur le fond, ne se distingue en rien de celui de Yanoukovitch — ont le souvenir que la dernière vague d'élargissement « à l'est » de l'Union européenne (2004-2005) a abouti à une ceinture de bases militaires de l'OTAN à ses frontières occidentales. Poutine et son régime ne s'opposent évidemment pas au capitalisme, dont ils tentent de mettre en œuvre les « réformes » en Russie, malgré la résistance de la classe ouvrière. Mais Poutine et son régime, assis sur le plus grand réservoir au monde de pétrole, de gaz, de minerais, de ressources naturelles... savent que l'avenir qui leur est promis par la politique américaine ne sera pas plus brillant que celui de Ianoukovitch, et ils cherchent à défendre leur existence même. L'ancien conseiller du président Carter, Zbigniew Brzezinski, écrit dans le *Financial Times* (24 février) que « *tôt ou tard, la Russie devra suivre, sous peine de s'isoler et de devenir une relique impériale en stagnation* ».

Le même Brzezinski, dans des notes stratégiques pour le gouvernement américain, envisageait ouvertement une partition de la Russie en trois morceaux, afin de mieux « mettre en valeur ses ressources naturelles » dans le cadre de « l'économie de marché » (2).

Et maintenant ? On parle d'une aide de 35 milliards de dollars à l'Ukraine...

C'est ce que les dirigeants de l'opposition ont demandé à Catherine Ashton, la représentante de l'Union européenne (et membre du Labour Party britannique) en visite à Kiev. Le pays, disent-ils, est au bord du défaut de paiement et de la faillite. Ce qui pose deux questions : qui va payer ? Et à quel prix pour le peuple ukrainien ?

On parle de solliciter l'Union européenne, le FMI, voire même... la Russie ! Le prix à payer sera brutal. Selon le ministre des Finances américain, il va falloir « mettre en place des réformes (...) et des mesures pour restaurer l'économie ». Même son de cloche du côté du FMI et de l'Union européenne. Dès 2010, Viktor Pynzenyk, ancien ministre des Finances passé à l'opposition, suggérait à l'ambassadeur américain quelques mesures d'urgence à prendre, parmi lesquelles « l'augmentation de l'âge du départ en retraite, le triplement du prix du gaz pour les ménages, la privatisation de toutes les mines de charbon, l'arrêt de toutes les subventions d'Etat : primes de naissance, repas gratuits, fournitures scolaires, etc. » (3).

La classe ouvrière ukrainienne n'a pourtant pas dit son dernier mot. Malgré le flot de propagande déversé par les médias français, ce 25 février au matin, France Info cite Oleg, mineur, rassemblé avec ses camarades pour défendre jour et nuit la statue de Lénine, à Kharkov : « J'extraie du charbon du matin au soir. Mais à 45 ans, je partirai en retraite, alors que vous, dans l'Union européenne, vous devez travailler jusqu'à 60 ans et même plus. »

(1) Discussion téléphonique du 6 février, probablement enregistrée et rendue publique par les services secrets russes.

(2) *Foreign Affairs*, septembre-octobre 1997.

(3) Câble diplomatique rendu public par WikiLeaks.

Conférence 1^{er} et 2 mars 2014 - Paris ouvrière européenne

Belgique



Photo DR
Maxime Nys.

“Nous sommes plus forts ensemble et pouvons changer des choses”

Trois questions à Maxime Nys, secrétaire régional adjoint du syndicat CGSP-ALR Bruxelles (syndicat des personnels des administrations publiques), qui participera à la conférence européenne

Quel est l'impact de la politique de l'Union européenne pour les travailleurs des services publics dont tu t'occupes ?

La politique libérale européenne qui s'abat sur nous tous est sans aucun doute dévastatrice pour les services publics et les travailleurs qui y travaillent. La « fatalité » de la crise économique est utilisée comme justification pour la privatisation de pans entiers de services. L'avenir des travailleurs et leurs droits acquis sont en jeu au sein de nos services publics. Par ailleurs, les abus sont nombreux : augmentation du nombre de contrats précaires, moins d'engagements durables, licenciements en masse (souvent abusifs), départs en retraite non remplacés, détérioration générale des conditions de travail (augmentation des cas de burn-out), frilosité à l'égard des nominations à titre définitif, et j'en passe... La garantie d'emploi n'existe plus, les travailleurs vivent de plus en plus dans une insécurité totale et sont soumis au bon vouloir de l'employeur, qui ne tient compte que du rendement économique et ne fait que peu de cas du bien-être de ses travailleurs.

Cela a bien entendu également un impact sur la qualité des services dus aux citoyens, élément prioritaire au sein du service public en général, ne l'oublions jamais. Toutefois, force est de constater, à regret, qu'il est impossible de continuer à fournir les mêmes services aux citoyens qu'avant, les moyens et les personnels n'étant plus mis à disposition en nombre suffisant. Les différences entre le service public et le privé s'amenuisent de plus en plus, la flexibilité et les profits sont au centre des préoccupations.

Avoir un emploi dans un service public était synonyme de stabilité, d'un salaire plus bas que dans le privé mais d'une pension digne de ce nom, d'une possibilité de carrière... mais ça, c'était avant ! Aujourd'hui, notre carrière s'allonge, les conditions de travail sont de plus en plus dures, il n'y a plus aucune sécurité d'emploi, les employeurs menacent constamment les travailleurs... Ces conditions sont tout à fait inacceptables. Et ce n'est pas propre à la Belgique : tous les services publics européens sont concernés. Nous sommes déjà solidaires les uns des autres, mais je pense qu'il est indispensable d'agir tous ensemble pour mettre fin à cette politique dévastatrice qui provoque un bain de sang social partout en Europe.

Tous les jours, des demandeurs d'emploi, également affiliés à notre syndicat, nous racontent les difficultés qu'ils ont pour trouver un bon emploi. Souvent, ils n'ont même pas droit aux allocations de chômage et se trouvent plusieurs mois sans moyens financiers pour vivre.

Début janvier, le gouvernement belge s'est à nouveau montré un très bon élève de son Europe « bien aimée » en radiant les droits au chômage pour 55 000 demandeurs d'emploi. Le lendemain, le Premier ministre, Elio

Di Rupo (PS, ça ne s'invente pas), se rend dans un Resto du cœur à Bruxelles pour soutenir les bénévoles et les remercier pour leur travail crucial, espérant ainsi montrer que le gouvernement n'oublie pas les pauvres... Mais nous ne sommes pas dupes. Ce n'est pas une fatalité. Il pourrait lutter contre l'augmentation constante de la pauvreté en refusant toutes les mesures néfastes au pouvoir d'achat des citoyens, à leurs droits sociaux et à leur santé.

Peux-tu nous parler des actions syndicales que la CGSP-ALR de Bruxelles organise ou anime contre cette politique ?

Travaillant dans la capitale de l'Europe, notre syndicat soutient et participe à des actions et des manifestations, tant syndicales que citoyennes, contre la politique destructrice, qu'elle soit européenne ou belge. Nous participons également à des actions plus modestes, qui sont moins visibles pour la presse.

Le 29 octobre 2013, par exemple, nous étions une dizaine à être présents à la Commission européenne lors d'un séminaire « pour une administration publique favorable aux entreprises », dans le but d'interpeller José Manuel Barroso (président de la Commission européenne — NDLR). Le plus difficile pour nous fut de nous taire en attendant son arrivée, alors que plusieurs ministres européens (Grèce, Espagne, Suède) y prônaient de nouveaux gels de salaire (prétendument « avec accord des organisations syndicales »), plus de flexibilité, de compétitivité, une collaboration plus étroite avec le secteur privé, une augmentation des privatisations et des charges de travail avec la suppression — prétendument nécessaire — de plus de 150 000 emplois, moins de travailleurs dans les services publics, dans un marché concurrentiel avec le secteur privé dans lequel leur flexibilité, proportionnellement inverse à leur sécurité d'emploi, deviendrait la norme, tout cela dans le cadre de la stratégie de croissance Europe 2020 de l'Union européenne. Bref, une privatisation totale et un bain de sang social à travers tous les services publics de l'Europe, tout cela avec l'approbation d'un public d'environ 480 intéressés, pour la plupart membres de la Commission elle-même, de banques et de grandes sociétés, et sans aucune voix des services publics... à l'exception de la nôtre. Inutile de vous dire que nous avons été mis dehors ; mais nous avons quand même réussi à délivrer notre message (« Non à une Europe économique, oui à une Europe sociale ») ! Une action d'envergure lancée par l'Alliance D19-20, soutenue, pour la CGSP-ALR, par la présidente de notre secteur, Muriel Di Martinelli, notre secrétaire fédéral, Rudy Janssens, notre secrétaire régional, Patrick Delmarquette, nos camarades et moi-même, a été organisée contre la tenue du sommet européen des 19 et 20 décembre der-

nier, à Bruxelles. L'Alliance est une plate-forme non partisane et citoyenne, d'agriculteurs, d'associations, de collectifs militants et de syndicats qui veulent (ré)agir contre le TSCG, que la Belgique a malheureusement approuvé à la fin de l'année dernière, et le traité de libre-échange (TTIP).

Cette plate-forme est une première dans son genre. L'Alliance organise régulièrement des assemblées générales où tous les citoyens sont invités, et notre syndicat est fier d'avoir été un des nombreux moteurs de sa constitution.

De nouvelles actions sont déjà prévues pour cette année. Nous étions plus de 2 000, fin décembre, et comptons sur la présence des citoyens pour soutenir notre combat contre la politique européenne qui nous étouffe tous. Nous organisons également des commissions femmes, jeunes et pensionnés au sein de notre syndicat, qui analysent plus en détails les mesures qui les concernent et sont également très actives sur le terrain.

Quelles sont les raisons pour lesquelles tu as répondu positivement à l'invitation à la conférence européenne des 1^{er} et 2 mars prochains ?

Nous remarquons, tant dans des débats que dans la vie privée, que de plus en plus de travailleurs pensent qu'il n'y a plus rien à faire contre ce monstre européen qui impose à 99 % de la population son austérité et sa crise financière, comme si c'était iné-

luctable. Toutefois, lors du blocage du sommet européen du 19 décembre, nous nous sommes aperçus que les citoyens réagissent et sont prêts à se battre. Le résultat était là : bien que nous n'ayons pas (encore) réussi à bloquer le sommet, nous avons rassemblé plus de 2 000 personnes prêtes à agir, et ce, sur un laps de temps relativement court (quelques mois). Nous sommes donc convaincus que nous pouvons aller encore plus loin. Nous y travaillons !

“Le gouvernement belge s'est à nouveau montré un très bon élève de son Europe “bien aimée” en radiant les droits au chômage pour 55 000 demandeurs d'emploi”

C'est dans cet esprit que la CGSP-ALR Bruxelles salue l'initiative de la conférence ouvrière européenne, car l'Alliance ne concerne pas que les citoyens belges, elle nous concerne tous. Tant en nous unissant contre l'institution européenne actuelle, qui prend des mesures nuisibles à tous, que sur son principe : nous sommes plus forts ensemble et pouvons changer des choses en provoquant des mouvements, en montrant à tout le monde que les citoyens osent bouger et qu'ils ont du pouvoir, le pouvoir de faire peur

aux gouvernements et de se faire entendre, l'inverse de ce qui se fait maintenant.

L'unité des travailleurs est une menace pour cette institution européenne, et elle s'en rend bien compte. Voilà pourquoi nous saluons cette initiative et souhaitons continuer à contribuer à cette unité précieuse.

Propos recueillis par
Roberto GIARROCCO ■



Photo DR
Manifestation syndicale à Bruxelles.

En bref

GRÈCE Les chiffres progressent mais les problèmes persistent

Avec un double excédent des comptes courants et du budget, le gouvernement grec se gargarise de l'amélioration des données « macroéconomiques » du pays... mais les milieux financiers restent inquiets.

La Grèce a enregistré un excédent des comptes de 1,2 milliard d'euros (0,7 % du PIB) en 2013 contre un déficit de 4,6 milliards (2,4 % du PIB) en 2012, grâce à la baisse du déficit commercial (produit, pour l'essentiel, de la brutale réduction des services publics et de l'effondrement de la consommation) et à l'augmentation de l'excédent des transactions et des services, surtout financiers.

Cette performance, combinée à l'excédent budgétaire primaire (hors service de la dette) réalisé en 2013, est « de bon augure », s'est félicité le ministère des Finances.

Le Premier ministre, Antonis Samaras, s'est vanté que la Grèce ait dépassé les attentes de la troïka (Union européenne-BCE-FMI), en dégagant un excédent budgétaire primaire de plus de 1,5 milliard d'euros.

« La flexibilité du marché du travail contribue à la compétitivité, mais le grand problème reste le rétablissement de la confiance », estime Dimitris Maroulis, conseiller à la direction des recherches économiques d'Alpha Bank.

Le retard pris par l'audit de la troïka, en cours depuis septembre, traduit l'impatience des créanciers du pays face à la mise en œuvre des réformes structurelles. Les représentants de la troïka doivent faire leur retour à Athènes la semaine prochaine pour exiger un nouveau tour de vis.

PORTUGAL La troïka de retour avec de nouvelles exigences

Le 20 février dernier, la troïka (Union européenne-FMI-BCE) a entamé, à Lisbonne, un nouvel examen des comptes du Portugal. Il s'agit, en principe, de l'avant-dernière d'une série de douze missions entamées il y a trois ans, qui se sont traduites pour les travailleurs, les jeunes, l'ensemble de la population laborieuse par de lourds sacrifices en termes de revenus, de pensions de retraites, d'emploi et de destruction des services publics...

Mais le départ de la troïka ne sera pas synonyme de fin de l'austérité, a d'ores et déjà prévenu le gouvernement.

En raison de son endettement élevé, « le Portugal ne pourra pas renouer avec le vieux modèle économique d'avant la crise. Les efforts doivent se poursuivre quel que soit le parti au pouvoir », a renchéri Subir Lall, chef de la mission du FMI pour le Portugal.

Antonio José Seguro, secrétaire général du Parti socialiste, principale formation de l'opposition, s'est d'ores et déjà déclaré d'accord pour « respecter la rigueur budgétaire », tout en regrettant, comble de cynisme, « l'appauvrissement du Portugal ».

Pour le FMI, il ne fait pas de doute qu'il « faut un vaste consensus politique pour assurer la poursuite des efforts d'assainissement budgétaire entrepris depuis trois ans ».

A la veille de l'arrivée de la troïka, le FMI avait clairement menacé : le Portugal, a-t-il dit, n'est pas à l'abri de « brusques changements d'humeur » des marchés à son égard, malgré la récente baisse de ses taux d'emprunt.

Conférence 1^{er} et 2 mars 2014 - Paris ouvrière européenne

La conférence ouvrière européenne se prépare aussi en Grande-Bretagne

Liverpool : "Quand il y a effondrement, il faut reconstruire, et la seule force qui peut le faire, c'est le mouvement ouvrier"

Jean-Pierre Barrois

C'est Doreen McNally, ancienne responsable des « Women of the Waterfront » (« femmes des dockers de Liverpool » [1]), qui a organisé, à Liverpool, la réunion de présentation de la conférence ouvrière européenne qui se tiendra les 1^{er} et 2 mars prochains à Paris.

Cette réunion s'est tenue dans une des salles du bar de « Hope Street », connu de tout le monde à Liverpool comme « pub des dockers ». Cet établissement, qui accueille également une section locale du syndicat Unite, « The Union », ainsi que la section de Liverpool du syndicat des cheminots RMT, a été acquis grâce au reversement par le réalisateur Ken Loach de la recette du film qu'il a consacré à la grève des dockers.

On lira ci-dessous des extraits des principales interventions qui ont suivi l'introduction consacrée à la présentation de la conférence ouvrière européenne.

● **Une première intervenante :** « Je suis d'accord avec l'invitation à la conférence. Je voudrais insister sur une chose. La question n'est pas de savoir s'il y a ou non résistance. La résistance est là. Elle existe. C'est un fait. Ne prenez que la semaine qui vient : il y a grève de l'enseignement supérieur, grève unie des personnels administratifs et techniques et des enseignants. A la fin de la semaine mercredi, jeudi et vendredi, à Londres, il y aura grève unie des cheminots des syndicats RMT et TSSA contre la suppression des guichets. J'ai entendu que dans le Dorset, ce sont les conducteurs de bus qui vont se

mettre en grève pour les salaires. Et puis, il y a l'opposition aux coupes (budgétaires — NDLR), il y a le combat contre la nouvelle taxe locative. Le problème, c'est le rôle des directions. C'est vrai, le camarade a raison, c'est la direction du CWU qui a aidé la privatisation de la Poste. Les directions s'opposent à tout ce qui met en cause la politique de l'Union européenne. »

● **Un autre intervenant :** « Oui, c'est la question de la politique des directions, mais il faut être très clair. Nous combattons pour nous réapproprier les syndicats afin que ceux-ci mènent une politique indépendante, conforme aux intérêts de la classe ouvrière, et non pas pour les détruire. Nous sommes pour la défense des organisations de la classe ouvrière. »

● **Un autre camarade prend la parole :** « Tu as répondu à la question que je voulais poser sur l'Union européenne : est-elle réformable ou plutôt les organisateurs de la conférence considèrent-ils que l'Union européenne est réformable ? Et je suis d'accord avec ta réponse : elle ne l'est pas. Et comme tu le dis, il faut rompre avec l'Union européenne et ouvrir la perspective du combat uni des travailleurs de tous les pays. Je suis d'accord avec le mot d'ordre d'union libre des peuples et des nations libres d'Europe, qui est le vieux mot d'ordre emprunté au révolutionnaire irlandais James Connolly. »

● **Une quatrième camarade :** « Tout à l'heure, Doreen a parlé de la situation épouvantable dans les banlieues. Ici, nous avons des quartiers où il y a 90 % de chômage. Il y a des banques



Doreen McNally.

alimentaires. Il y a la destruction du système de santé et ses conséquences. A Liverpool, la moyenne d'âge est maintenant inférieure de dix ans à la moyenne nationale. J'ai des responsabilités syndicales pour tout le nord-est de l'Angleterre, et c'est dans ce cadre que je m'occupe de ces questions. C'est un effondrement. Quand il y a effondrement, il faut reconstruire. Quelle est la seule force susceptible de reconstruire ? Le mouvement ouvrier. Mais il y a une condition : sa totale indépendance. Je suis d'accord avec la conférence. »

Trois participants à cette réunion se sont inscrits pour la conférence. ■
(1) Le conflit qui a opposé les dockers de Liverpool à la compagnie gérant les docks a duré deux ans et demi, de 1995 à 1998. Pendant toute la durée du conflit, l'association des femmes de Liverpool, dirigée par Doreen McNally, a organisé le soutien aux dockers en relation avec des organisations de tous les pays, dont l'Entente internationale des travailleurs et des peuples.

Liverpool, un baril de poudre

18 heures : retour à la gare. Un bruit sourd attire mon attention. Au-dessus de la gare, un hélicoptère en vol géostationnaire semble observer les voyageurs. « C'est tous les jours comme ça, m'explique le camarade qui m'accompagne, dès que la nuit tombe et jusqu'au lever du jour. Les hélicos se relaient. Ils surveillent toutes les zones dites sensibles. »

Alors qu'on nous parle de reprise, de croissance, la réalité est là, au-dessus de nos têtes, avec cet hélicoptère de surveillance. La réalité est là aussi sous nos yeux lorsqu'on voit en ville ces officines qui fleurissent, où les familles ouvrières et nombre d'étudiants viennent emprunter au taux usuraire de 50 % la somme nécessaire au paiement d'une facture arrivée la veille. La réalité, c'est ce qu'a annoncé le maire (Parti travailliste, Labour Party) lorsqu'il a déclaré qu'il sera « contraint » de couper plus de 150 millions de livres (190 millions d'euros) du budget municipal sur les trois années à venir. Trois cents des 6 500 emplois municipaux vont disparaître, la moitié des bibliothèques, si précieuses pour les enfants scolarisés. Sans compter les centres de loisirs. Plus de 50 millions de coupes dans les services sociaux, les services les plus sollicités. Contraint par qui, par quoi, si ce n'est par l'asservissement de la direction de son parti à la politique imposée par Bruxelles et appliquée par le gouvernement de coalition conservateurs-libéraux démocrates ? Liverpool, ville meurtrie, ville ravagée par le gouvernement, avec la complicité de tous ceux qui partagent son allégeance à Bruxelles. Liverpool, un baril de poudre. J.-P. B. ■

Chronique ÉCONOMIQUE

La "start-up République" de François Hollande

Pierre Cise

Le président Hollande était en visite il y a quinze jours à la Silicon Valley, le paradis de ces entreprises que l'on appelle les « start-up ». Se déclarant émerveillé par ce qu'il y a vu, il a affiché son objectif : faire de la France une « start-up République » (1). Tout un programme.

Les start-up sont ces sociétés créées sur la base de capitaux prêtés par des « investisseurs » pour développer une technologie ou une idée, et qui sont en principe promises à une croissance rapide. Les start-up ont connu un immense succès médiatique à la fin des années 1990.

Au-delà des histoires de géniaux bricoleurs devenant millionnaires en quelques années, ce succès était lié à l'objet de leurs activités : les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont servi et servent, au-delà de ce qu'en voit le consommateur, à la restructuration des processus de production afin d'accroître les profits. Les NTIC ont été et sont encore le support technologique des délocalisations, de la sous-traitance, de la flexibilité du travail et des salaires, et de l'émiettement des droits syndicaux.

Les espoirs fondés par les capitalistes sur les vertus de ces NTIC ont créé, on s'en souvient, une bulle spéculative qui éclata en 2000, plongeant l'économie mondiale dans la crise. Malgré leur taux élevé de mortalité (80 %), les start-up n'ont pas disparu. C'est qu'elles sont très bénéfiques pour les grands groupes capitalistes qui trouvent là le moyen de sous-traiter leurs dépenses de recherche et de développement, autrefois assurées par leurs propres bureaux d'étude et laboratoires. Le travail réalisé par des ingénieurs salariés bénéficiant des droits d'une convention collective est réalisé désormais par des salariés avec un salaire plus bas et un intéressement liés aux résultats futurs de l'entreprise, travaillant jusqu'à 70 à 80 heures par semaine dans des structures où droits sociaux et syndicaux sont réduits voire inexistantes. De quoi méditer sur la « start-up République ».

(1) Selon l'expression de Fleur Pellerin, ministre de l'Economie numérique.

Algérie

Le n° 60 de *Fraternité* est paru

Le n° 60 (1^{er} au 15 février) de *Fraternité*, journal du Parti des travailleurs (PT) d'Algérie, est paru.

Au moment où se multiplient en Algérie des déclarations contradictoires menaçant l'unité de ce pays (lire notre précédent numéro), le Parti des travailleurs est en campagne pour la défense de la souveraineté et de l'unité de l'Algérie. Dans l'éditorial de Louisa Hanoune (17 février 2014), on peut ainsi lire : « S'exprime donc, au grand jour, la contradiction profonde entre d'un côté les tenants du statu quo, guidés par, exclusivement, le souci de préserver les empires colossaux qu'ils ont constitué à l'ombre du PAS (plan d'ajustement structurel — NDLR), de l'import-export et des affaires mafieuses, et, de l'autre côté, l'aspiration profonde de l'écrasante majorité à la paix et à la démocratie véritable, avec leur contenu politique et social, impliquant la sauvegarde de la République, et donc la lutte contre la corruption, et le renforcement des conquêtes socio-économiques et politiques. »

Comme jamais par le passé, notre pays se trouve, par conséquent, à la croisée des chemins. C'est, certainement, la conscience des enjeux qui a provoqué un sursaut national éblouissant, au sein de la population, de la majorité de la presse, de plusieurs partis poli-

tiques et de l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens — NDLR). C'est une véritable levée de boucliers qui s'est dressée spontanément pour la défense de la nation, de son intégrité et de sa souveraineté.

Ainsi s'est affirmée la vigueur des ressorts que possède le peuple algérien, son aptitude à assumer pleinement sa responsabilité, malgré les fragilités.

C'est précisément cet élan que le PT compte renforcer à travers sa participation à la présidentielle, afin que le peuple algérien puisse, enfin, exercer la plénitude de sa souveraineté et, par là même, préserver la nation. ■



Egypte

Le régime confronté aux grèves

Correspondant

De nombreuses grèves éclatent, motivées par la dégradation des conditions de vie, le licenciement, par les hommes d'affaires liés au régime, de centaines de grévistes, l'obligation faite à des centaines de travailleurs d'abandonner leurs contrats permanents pour signer des contrats de trois mois.

La grève des 22 000 ouvriers de l'entreprise publique de filature et de tissage de Mahalla al-Kobra, dans le delta du Nil, a duré onze jours.

Jeudi 20 février, le gouvernement a reculé. Le ministre de la Main-d'œuvre, Kamal Abou-Eita, qui n'est autre que l'ancien président de la Fédération égyptienne des syndicats indépendants (EFITU), s'est engagé à appliquer le salaire minimum du secteur public aussitôt qu'il sera approuvé, à verser la prime annuelle au terme de quatre échéances précises, à payer les jours de grève, à ne pas poursuivre les grévistes pour fait de grève, à ouvrir une enquête publique à l'encontre des responsables corrompus de l'entreprise et à faire élire un nouveau conseil d'administration.

Le régime a reculé car la grève des ouvriers de Mahalla était loin d'être

isolée. Dans le textile, sept entreprises publiques étaient en grève pour les mêmes revendications (Kafr el-Dawar, Chebin al-Kom, Nasr, Al-Mahmoudeya, etc.) et trente-quatre syndicats indépendants soutenaient cette grève.

Les officiers de police de six gouvernorats étaient en grève au même moment, pour des augmentations de salaire et contre l'extension de leur journée de travail de huit à douze heures. Le président par intérim, Adly Mansour, a immédiatement ordonné une augmentation de 30 % de leur solde à compter du mois de mars.

Le 16 février, les travailleurs de la Compagnie du Nil pour les routes et les ponts se sont mis en grève pour exiger l'application du salaire minimum. Le 19, ceux de six compagnies de l'eau et de l'assainissement ont démarré une grève. Le 20, les travailleurs de la société égyptienne de propylène de Port-Saïd ont également commencé une grève. Ce même jour, les notaires de Kafr el-Cheikh ont rejoint la grève nationale des médecins et pharmaciens.

Dimanche 23 février, vingt-trois dépôts de bus de l'Autorité des transports publics du Caire et de Giza se sont mis en grève pour obtenir des rémunérations égales à celles des travailleurs du métro et des chemins de fer. ■

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

AFRIQUE DU SUD

Les producteurs de platine lancent un ultimatum aux grévistes



Marikana, le 30 janvier, les grévistes votent à nouveau la grève face aux propositions des patrons des mines de platine.

Photo AFP

Les trois principaux producteurs mondiaux de platine somment leurs employés en grève depuis le 23 janvier dernier d'accepter telles quelles leurs propositions, menaçant de restructurations et de suppressions d'emplois dans les mines si le conflit devait se prolonger.

La grève dure depuis un mois et les trois entreprises estiment leurs pertes cumulées à 4,4 milliards de rands (290 millions d'euros).

La proposition patronale, qui date du 29 janvier, avait été rejetée par les 80 000 mineurs de platine grévistes et leur syndicat AMCU. Elle prévoit des augmentations de salaire étalées sur trois ans, avec des revalorisations annuelles comprises entre 7 et 9 % selon les catégories. Le syndicat, pour sa part, exige un salaire de base de 12 500 rands (830 euros), soit plus du double du niveau actuel.

CHIFFRE

49

C'est le pourcentage de réponses

« peu ou pas du tout confiance » à la question : « Quel avenir pour le nouveau gouvernement » italien, selon un sondage réalisé par l'Institut Piepoli le 17 février. Avant même de prendre officiellement la tête de l'exécutif italien (après avoir chassé son prédécesseur Enrico Letta, membre du même parti que lui), Matteo Renzi doit faire face à ce premier sondage.

PAKISTAN

Au moins 15 morts dans un raid aérien

Au moins quinze personnes ont été tuées dans des frappes de l'aviation pakistanaise sur de prétendus fiefs talibans dans le Waziristan du Nord.

« Nous avons des informations faisant état de quinze insurgés, dont des étrangers, tués dans ces frappes aériennes », a affirmé un responsable des forces de sécurité selon lequel « les frappes ont été menées en ciblant avec précision les caches des rebelles ».



Plusieurs centaines de manifestants ont bloqué les rues de Sarajevo, le 18 février. « Un pour tous, tous pour un !!! »



Photos AFP

« On nous a volé pendant 20 ans ! Ça suffit ! »

Bosnie : Des « assemblées du peuple » pour faire entendre la voix des travailleurs

« Pour la première fois, la voix du peuple est entendue, et les politiciens ont peur. Nous devons aller jusqu'au bout. » Sead Kesko laisse exploser sa colère devant des centaines d'habitants de Sarajevo venus participer à une « assemblée du peuple ».

Depuis les manifestations du 7 février contre la pauvreté et le pouvoir, dans lesquelles des immeubles gouvernementaux ont été incendiés dans plusieurs villes, des citoyens s'organisent au quotidien à travers le pays en « plénum », des forums où ils formulent leurs revendications à l'adresse des autorités.

Il s'agit d'une situation inédite dans cette ancienne république yougoslave, qui avait découvert la démocratie peu avant la guerre intercommunautaire de 1992-1995 qui avait

fait 100 000 morts. En Bosnie, un des pays les plus pauvres d'Europe, le chômage touche 44 % des 3,8 millions d'habitants. La corruption ronge la société et le niveau de vie s'est considérablement détérioré au cours des dernières années.

Comme tous les orateurs qui prennent la parole pendant deux minutes pour dire leur mécontentement ou lancer une proposition, un jeune homme, Denis Mehanovic, explique : « Nous réclamons le respect du Code du travail. Je travaille dans le secteur privé où les gens sont transformés en esclaves. » La foule l'acclame.

Dans des assemblées semblables réunies à Tulsa, la renationalisation des entreprises privatisées a été posée.

Chaque jour, vers 17 heures, des centaines de personnes affluent...

La scène se passe dans une salle de concerts. Chaque jour, vers 17 heures, des centaines de personnes y affluent, après avoir manifesté pendant plusieurs heures dans le centre-ville.

« Les citoyens qui courbent le dos devant ces bandits au pouvoir ne méritent pas d'avoir un Etat », lit-on sur une pancarte.

Un participant appelle à l'unité entre les communautés locales, dans ce pays ethniquement divisé entre musulmans, Serbes (chrétiens orthodoxes) et Croates (chrétiens catholiques). « Il y a tant de choses qui nous unissent », lance-t-il. Ces assemblées du peuple réclament notamment le plafonnement des salaires des hauts fonctionnaires de l'administration et leur emploi sur des critères professionnels.

Des chômeurs, des étudiants, des retraités se succèdent au micro

« Je viens de l'entreprise des transports en commun, un nid de mafieux qui, depuis sept ans, n'ont pas payé nos charges sociales », dénonce Asja Kuluglija. « Je suis la veuve d'un militaire tué pendant la guerre, la mère d'un enfant qui a aussi été tué. Je n'ai peur de personne et plus rien à perdre », s'insurge-t-elle. Dans un pays où l'expression du mécontentement est rare, ces réunions ont surpris toutes les forces politiques institutionnelles.

CANADA

La fin de la distribution du courrier à domicile attise la colère des usagers

Postes Canada, en voulant cesser la distribution du courrier à domicile, a soulevé les protestations des usagers et des facteurs qui dénoncent en cela un abandon d'une mission de service public.

Le groupe postal parapublic va installer des boîtes postales au coin des rues ou dans des quartiers, où les habitants iront récupérer leur courrier. La fin du porte-à-porte devrait être effective en 2018, accompagnée de 15 000 suppressions de postes. Et comme cela ne suffirait encore pas, le prix du timbre a été pratiquement doublé à un dollar canadien.

La fin du porte-à-porte signifie la fin du lien social avec les habitants, et principalement avec les personnes âgées ou à mobilité réduite. « Je ne suis pas contente, je suis même fâchée », lance une retraitée de 74 ans lors d'une manifestation à Ottawa contre cette décision.

« Difficile de prévoir l'avenir, mais il semble bien que cela soit l'intention du gouvernement conservateur de rendre Postes Canada privatisable et de la privatiser », affirme un spécialiste financier du secteur, qui craint qu'« un mouvement populaire » soit susceptible de bloquer un tel dessein.

ÉTATS-UNIS

La réforme Obama laisse cinquante millions d'Américains sans couverture maladie

Depuis octobre 2013, 3,3 millions d'Américains se sont inscrits dans le cadre de la réforme de l'assurance maladie promulguée en 2010 par le président Barack Obama.

L'objectif déclaré du gouvernement était de 7 millions d'inscrits d'ici à la fin mars.

Une cinquantaine de millions de personnes aux Etats-Unis restent ainsi sans couverture sociale.

Dans un système de santé dominé par les assurances privées, la réforme Obama vise à obliger chacun à souscrire une assurance santé.

Parmi les 3,3 millions de nouveaux assurés, le nombre de jeunes adultes (18 à 34 ans) est regardé à la loupe par les assureurs. En effet, cette catégorie de la population étant en meilleure santé, elle est donc moins coûteuse.

C'est tout bénéfique pour les assureurs.

CENTRAFRIQUE

Tension croissante entre les forces françaises et internationales et la population

La capitale centrafricaine, Bangui, a été secouée, le 19 février dernier, par des tirs et des explosions aux abords de l'aéroport, où l'armée française et la force de l'Union africaine (Misca) ont installé leurs états-majors.

Des tirs nourris d'armes automatiques, des explosions de roquettes et de grenades, des tirs de mortiers ont retenti dès le début de la matinée dans des quartiers voisins.

L'hôpital de Bangui a reçu une quarantaine de blessés, dont deux sont décédés après leur admission. Nombre d'entre eux ont été atteints par balles. Ces troubles surviennent dans un contexte de tension croissante entre les forces françaises et internationales et la population. Le 16 février, un accrochage avait ainsi fait onze morts dans le village de Cantonnier (ouest), frontalier avec le Cameroun.

Le gouvernement français vient d'annoncer l'envoi de 400 soldats supplémentaires et l'Union européenne envisage de doubler les effectifs de sa future mission, de 500 à 1 000 hommes.

Toujours, prétendument, pour ramener la paix, la sécurité et la démocratie... Des renforts qui, en réalité, ne feront qu'attiser les violences entre communautés chrétienne et musulmane.